Anomalie relevé CFONB crédit coopératif

Nos équipes ont identifié une anomalie affectant les relevés bancaires transmis au format CFONB par le **Crédit Coopératif**. À la suite d'une modification opérée par la banque, les fichiers générés comportent des dates de solde incohérentes : le solde de début est daté du **16 juin** tandis que le solde de fin est daté du **15 juin**.

Cette anomalie provient exclusivement du fichier fourni par la banque et n'est liée ni à un dysfonctionnement de Comptabilité EIG, ni à une action de votre part.

Comment reconnaître cette situation

Vous êtes potentiellement concerné si vous êtes client du Crédit Coopératif et que vous réalisez un rapprochement bancaire dématérialisé dans Comptabilité Desktop.

Lors de l'intégration du relevé, le logiciel affiche un message vous signalant une anomalie possible sur les dates. Les soldes étant cohérents, le programme reste toutefois techniquement capable d'intégrer le fichier : c'est pourquoi une vigilance particulière est requise de votre part.

> N'intégrez pas ce relevé. Tant que le fichier n'a pas été intégré, la situation peut être corrigée simplement de votre côté.

Deux cas de figure se présentent :

1. Le relevé n'a pas encore été intégré

Vous pouvez supprimer le fichier avant intégration. Cette opération nécessite le **mot de passe administrateur**. La procédure est la suivante :

- Ouvrez le menu **Traitements périodiques** puis **Import de relevés**.
- Cliquez sur la **flèche jaune orientée vers le bas** pour accéder à l'outil pupitre.
- Sélectionnez le fichier concerné, puis supprimez-le.

2. Le relevé a déjà été intégré

Aucune fonctionnalité ne permet de supprimer un relevé déjà intégré. Une intervention de notre service R&D est alors indispensable. Nous vous invitons à contacter la hotline dans les meilleurs délais afin d'ouvrir un ticket.

Informations à préparer avant de contacter la hotline

- Le **code journal de la banque** concernée
- La **section** sur laquelle la banque est positionnée

Nos équipes restent pleinement mobilisées pour traiter votre demande dans les plus brefs délais. Nous vous remercions de votre compréhension.

Revision #7
Created 2026-07-01 13:28:56 UTC by Nicolas CHAMPION
Updated 2026-07-01 13:54:20 UTC by Jean François KERSERHO